
RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2020

Présents : **Le Goux Jean Pierre, Steunou-Roquinarc'h Solène, Jourden Jean-Yves, Le Guenniou Michel, Larvor Dominique, Baron Joseph, Genty Franck, Briand-Le François Aline, Dartiailh Emmanuel, Le Roy Maryline, Le Meur Claudie, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie.**

Absents :

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2019 présenté par Monsieur Guyot, Receveur Municipal de Guingamp.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, il appartient à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019 avant leur reprise au budget primitif 2020.

Il peut être affecté en tout ou partie : soit au financement de la section d'investissement, soit au financement de la section de fonctionnement,

Fonctionnement : Résultat de clôture 2019 : 338 218.98 €

Investissement : Résultat de clôture 2019 : - 276 467.62 €

Restes à réaliser : 22 225.29 €

Proposition d'affectation :

- Section d'investissement, article 1068 : 254 242.33 € afin de couvrir le déficit de clôture,
- Section de fonctionnement, article 002 : 83 976.65 €.

Monsieur Le Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget de la Commune.

TRAVAUX SDE : EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC À LA VILLENEUVE

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'extension du réseau d'éclairage public à La Villeneuve comportant :

Terrassement :

- Confection 5 ml de tranchée seule avec sablage – grillage – avertisseur – remblai – réfection,
- Fourniture et déroulage 60 ml de câble UR2V – 5G10² cu sous fourreau,
- Fourniture et pose d'un support bois,
- Dépose de la commande existante,
- Répose de la commande existante.

Matériel d'éclairage :

- Fourniture et pose de 2 lanternes en alu traité thermolaqué équipées de source LED avec driver (basse consommation),
- Raccordement par coffrets IPXX.

Le conseil municipal approuve le projet d'extension du réseau d'éclairage public à La Villeneuve, présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 5400 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie). Le montant à charge pour la commune est de 3150 €.

SDE : APPROBATION DE L'AVENANT MODIFICATIF DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

Les modifications concernent les points suivants :

Utilisation de la plateforme SMAE

Mise en place de frais d'adhésion à partir du début d'exécution des prochains marchés

 Pour le gaz au 01/01/2021

 Pour l'électricité au 01/01/2022

Ouverture du groupement aux personnes morales de droit privé.

En conséquence, le conseil municipal :

- Accepte les termes de l'avenant de la convention
- Constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de groupement.

ACQUISITION DE STORES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'EURL Fermetures du Leff pour la fourniture et la pose de stores à la bibliothèque :

- 3 stores à enroulement sous coffre – armatures laqué gris – toile filtrante soltis 99 – guidage par coulisse – manœuvre par treuil,
- 13 stores à enroulement sans coulisses – toile filtrante soltis 99 – manœuvre par chaînettes.

Le montant du devis s'élève à 4 464 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le devis pour la fourniture et la pose de stores à la bibliothèque.